



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 108820

Texte de la question

M. Étienne Mourrut appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les évaluations nationales de cours élémentaire de deuxième année (CE 2). Les évaluations nationales de CE 2 viennent de se dérouler dans les établissements primaires et font l'objet de vives critiques de la part des enseignants qui ne les trouvent pas complètement adaptées aux programmes mais surtout mal placées dans le calendrier scolaire. Certains préconisent en effet qu'elles soient réalisées en fin de CE 1 afin de permettre une meilleure évaluation de la réalité du niveau d'apprentissage des élèves. De nombreuses contre-performances seraient en effet à déplorer cette année alors que les résultats de ces évaluations sont des indicateurs de résultats scolaires intégrés dans les indicateurs de suivi du projet académique. Aussi, il lui demande comment le Gouvernement entend répondre à ces suggestions afin de donner un véritable sens à ces évaluations.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108820

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11496